

COMMUNE DE OUERRE

Département d'Eure-et-Loir

Arrondissement : DREUX

Compte rendu de la séance du jeudi 27 février 2025

Étaient présents :

Madame Clémentine FISSON, Madame Martine MAILLARD, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Patrick VASSEUR, Madame Marianne BERTHERAT, Madame Aurélie DUMONT, Monsieur Matthieu FOURAGE, Monsieur Emmanuel GATEAU, Madame Gaëlle JOUET.

Étaient absents excusés : Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN donne pouvoir à Monsieur Philippe GROSSET

Étaient absents : Madame Sonia HENRY, Madame Prune BULKA, Monsieur Pascal OUDET

Secrétaire de la séance : Madame Martine MAILLARD

Début de séance : 19 heures

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 janvier 2025 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBÉRATION

DE 2025 005 PROJET DE FUSION DES ÉCOLES DE OUERRE ET MARSAUCEUX : MAINTIEN DES DEUX SITES ET DIRECTION UNIQUE

Madame la Maire expose à l'assemblée que suite au départ en retraite de Mme FABRE Dany, à la prochaine rentrée scolaire et l'absence d'enseignant volontaire à Marsauceux pour reprendre ce poste, un rendez-vous en visioconférence a eu lieu le 27/01/2025 avec Madame Linda GAUTHIER, inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Dreux 2, en présence des Maires des communes de Mézières en Drouais et de Ouerre, communes dans lesquelles sont situées les deux écoles du regroupement pédagogique.

Dans le cadre de l'organisation scolaire, plusieurs discussions ont eu lieu concernant la gestion et la direction des écoles. Après réflexion sur l'évolution des besoins pédagogiques et administratifs, il a été proposé de fusionner les deux écoles afin de bénéficier d'une direction unique, tout en conservant les deux sites actuels, pour assurer une continuité de service public de qualité pour les élèves.

Considérant :

- Que les écoles du regroupement sont implantées sur deux sites distincts, chacun répondant à des besoins spécifiques des élèves et des équipes éducatives.

Une direction unique des deux sites permettrait une gestion plus harmonieuse et cohérente, tout en optimisant les ressources humaines et matérielles,

- Un retour positif des équipes pédagogiques et des partenaires institutionnels, suite à une étude préalable sur les conséquences pédagogiques de cette fusion,
- Que le maintien des deux sites est jugé nécessaire dans un premier temps, compte-tenu des effectifs actuels et de l'absence d'une réflexion au sein du SIRP, pour un regroupement en un site unique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité ; décide :**

- D'accepter la fusion des deux écoles en une école primaire, qui pourrait être dénommée "Ecole primaire Marsauceux-Ouerre", avec pour conséquence que la gestion administrative et le pilotage pédagogique des deux sites seront assurés par un directeur unique ;

- D'accepter le maintien des deux sites : les deux sites seront maintenus ouverts et accessibles, chacun continuant à accueillir des élèves dans des conditions optimales. Les infrastructures des deux sites pourront faire l'objet d'une adaptation pour répondre aux exigences pédagogiques et sécuritaires.

- Qu'une communication claire sera assurée auprès de l'ensemble des parties prenantes, en particulier les parents d'élèves et le personnel éducatif, pour expliquer les modalités de la fusion et le maintien des deux sites.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Urbanisme

Deux permis de construire sur Ouerre ont été déposés et acceptés et quatre demandes de travaux.

Finances

Une réunion de préparation du budget 2025 a lieu semaine prochaine.

Travaux & voirie

*Les abords de voies publiques devant être broyés seront retardés et attendre le retour de l'employé du syndicat.

*L'équipement d'un défibrillateur sera mis au budget 2025.

*Un rendez-vous devra être pris avec Agorespace pour le sol du city stade sur lequel apparaissent des traces de rouille (limailles de fer dans le revêtement ?).

Sécurité

Seront mis au budget d'éventuelles acquisitions : des totems près de l'école, des radars pédagogiques, des extincteurs.

La salle polyvalente doit être mise en norme de sécurité.

Manifestations communales & Cérémonies

*Seules 4 communes cette année participent au nettoyage nature le 30 mars en partenariat avec l'ASC de Mézières.

*Cette année est le 80^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 qui est l'occasion de marquer cet évènement important.

*La manifestation de la fête nationale sera le 13 juillet et les jeux sont avancés à 17h, suivi du repas, bal et feu d'artifice.

*L'acquisition de barnums supplémentaires est en réflexion.

*Le Marché de Noël organisé par Ouerre en Fête et le Téléthon se dérouleront le même jour à savoir le samedi 6 décembre.

Liens Sociaux

1- Paniers :

La mise en route des paniers du Potager de Diane débutera le 15 mars prochain. Des flyers seront transmis dans les boîtes à lettres des Oréens, par mail et sur Panneau Pocket pour expliquer le fonctionnement. Il est convenu deux types de paniers : l'un à 10€ et le second à 15€.

Si nous avons plus de 10 paniers commandés, le Potager de Diane les livre en mairie le vendredi et les Oréens les récupère le samedi matin lors de la permanence. Si la commande est inférieure à 10 paniers, deux élues se sont proposées pour les enlever le vendredi.

Un groupe WhatsApp est créé avec le Potager de Diane et les élus intéressés.

2- CMJ : Les jeunes travaillent sur différentes actions : chasse aux déchets, achat de poubelles et filets de cages de football pour le city stade.

Communication

La vente d'espace publicitaire dans le bulletin municipal a contribué à hauteur de 1440€ au financement de l'impression et de la mise en page de l'édition 2025. Le prochain oréen est prévu en mars.

Ferme Louvet

Nous attendons deux devis pour le contrôle avant démolition des hangars agricoles situés au fond de la ferme, seul un a été reçu.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIFAM (Syndicat Intercommunal des Fossés des Alentours de Marchezais)

L'exercice 2024 est à l'équilibre du fait d'un résultat antérieur positif.

Afin de ne pas être dans la même situation, le SIFAM a voté l'augmentation de 5% de la participation des communes passant ainsi de 6,67 € à 7 € l'hectare ainsi que la diminution des indemnités de fonction.

Le détail de la participation sera communiqué par mail dans les prochains jours.

L'employé, Claude, part à la retraite au 1^{er} février 2026, la prochaine réunion SIFAM sera l'occasion d'évoquer les solutions à envisager la suite.

EURE-ET-LOIR INGENIERIE

S'est déroulée l'Assemblée Générale :

Orientations budgétaires :

- Très légère baisse des dépenses à caractère général
- Dépenses de personnel (en très légère baisse) (1 534 000 € augmentation, dépenses réelles)

- Augmentation des recettes dues aux augmentations de cotisations et également du nombre de communes adhérentes
- Hausse des prestations perçues

Malgré tout, résultat de fonctionnement à peine à l'équilibre.

2025 :

- Développement de nouvelles fonctions
- Réflexion sur le modèle économique pour pérenniser le fonctionnement (assainissement et voirie)
- Volonté d'être à l'équilibre en 2028

Section de fonctionnement :

- Réintégration des dépenses de formation
- Augmentation des couts des analyses de l'eau
- Dépense de personnel :
 - Remboursement au CD de la masse salariale (non réalisée en 2024)
 - De nouveaux recrutements
 - ...
- Recettes :
 - Subvention du département
 - Contribution des agences de l'eau
 - Cotisations et prestations (1M€ pour l'assainissement, 570000€ pour les contrôles de fonctionnement)

Nouvelles missions :

- AMO à la conduite de projet bâtementaire (pour les communes de moins de 5000 hab.) (4 expérimentations)
 - Ex : Sainte Gemme Moronval (rénovation thermique et acoustique)
 - Pas de montant plafond, possibilité de se coordonner avec la SAEDEL
 - L'intervention nécessite une convention (de 350 à 600€ HT/j)
 - Contenu de la mission (analyse de la problématique, définition des besoins, assistance à la consultation prestation de maitre d'œuvre, assistance à la consultation, accompagnement pendant les travaux)
- Prestation d'Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD) pour les systèmes de vidéoprotection
 - AIPD obligatoire lors d'un dépôt auprès de la préfecture (en lien avec la RGPD)
 - Accompagnement de 3 communes en 2024
 - 370€/j (retex environ 5 à 6 jours sont nécessaires)
- Contrôles de chantier et constatation des infractions au droit d'urbanisme
 - Nécessite un avenant à la convention pour faire appel au service
 - De 123€ à 220€ selon la prestation
- Mission d'instruction des demandes d'autorisation d'une enseigne, préenseigne ou publicité

COMMISSIONS DE L'AGGLO

Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance, jeunesse, famille

- 1- Signature de la nouvelle CTSF (Convention Territoriale des Services aux Familles)

En mars, l'Agglomération a engagé la signature de la nouvelle CTSF avec les partenaires et les communes souhaitant y adhérer.

Cette convention est le fruit d'un travail de longue haleine, mené à travers plusieurs ateliers et temps de concertation avec les habitants. Elle trace les grandes orientations de la politique familiale à l'échelle de l'Agglomération, en répondant aux besoins repérés sur le territoire.

2- Salon de l'Apprentissage et des Métiers

Toujours en mars, un salon dédié à l'apprentissage et aux métiers sera organisé. L'objectif est de valoriser les établissements de formation, les professions locales et les opportunités présentes sur l'Agglomération. Ce temps fort permettra aux jeunes, aux familles et aux acteurs économiques de se rencontrer et d'échanger.

3- Base nautique d'Ecluzelles

L'Agglomération a récemment repris la gestion de la base nautique d'Ecluzelles. A cette occasion, les trois agents en poste nous ont été présentés.

Des travaux sont d'ores et déjà envisagés afin d'améliorer l'accueil et de garantir des conditions optimales pour les usagers, dans un esprit de qualité.

QUESTIONS DIVERSES

*Il est proposé que suite à la rénovation de la bibliothèque, l'accueil lors de sa réouverture samedi 8 mars sera avec café et chocolat chaud offert à tous les Oréens. Suggestion retenue à l'unanimité et plusieurs élus y seront présents.

*Prochain conseil jeudi 20 mars 2025

La séance est levée à 21 heures 20

Madame la Maire,
Clémentine FISSON

La Secrétaire de séance,
Martine MAILLARD